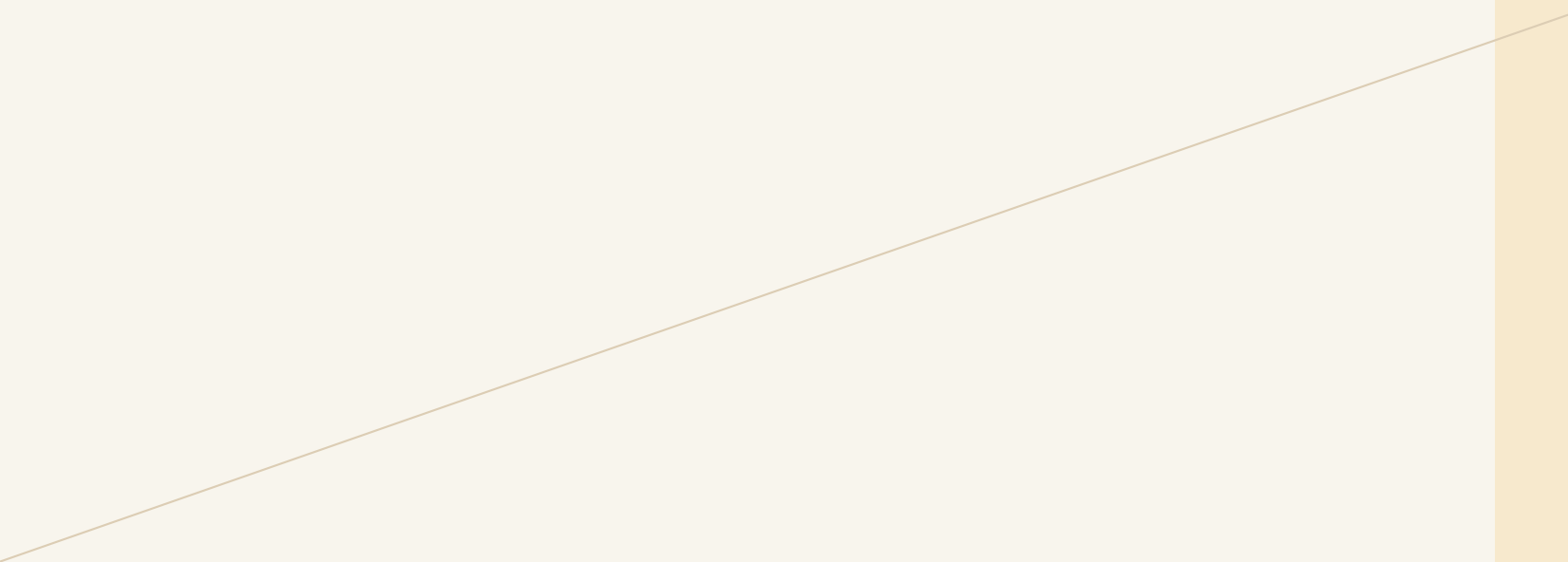


Le salaire brut

Deuxième partie

Applications

ENONCES



Application 1 Les congés payés, énoncé

Données du cas :

Période de référence	
Date d'embauche	01/09 de l'année précédente
Absence pour convenance personnelle	1 semaine
Salaire de base actuel	3 100,00 €
Salaire de la période de référence du 1/09 au 31/05	29 000,00 €
Prise de congés du lundi 06/07 au 26/07/2026	3 semaines
Nombre de jours ouvrés en juillet	23 jours
Nombre de jours ouvrables en juillet	27 jours

Calculez les indemnités de congés payés et présentez le bulletin en sa partie salaire brut

Nous partons du principe que dans cette entreprise la retenue pour absence de congés payés est calculée sur la base du nombre réel de jours ouvrables du mois et non pas en heures réelles.

C'est le mode de calcul le plus logique : Calculez la retenue pour absence de congés de la même manière que l'indemnité de congés

Application 2 le logement de fonction, Énoncé

Rémunération mensuelle brute en espèces (*)		Si le logement ne comporte qu'une pièce	Logement comportant plusieurs pièces principales
< 0,5 plafond	Inférieure à 2 002,50 €	79,70 €	42,60 €
≥ 0,5 et < 0,6 Plafond	De 2 002,50 € à 2 402,99 €	93,00 €	59,70 €
≥ 0,6 et < 0,7 Plafond	De 2 403,00 € à 2 803,49 €	106,20 €	79,70 €
≥ 0,7 et < 0,9 Plafond	De 2 803,50 € à 3 604,49 €	119,40 €	99,50 €
≥ 0,9 et < 1,10 Plafond	De 3 604,50 € à 4 405,49 €	146,40 €	126,10 €
≥ 1,1 et < 1,3 Plafond	De 4 405,50 € à 5 206,49 €	172,60 €	152,40 €
≥ 1,30 et < 1,50 Plafond	De 5 206,50 € à 6 007,49 €	199,40 €	185,70 €
≥ 1,5 Plafond	Supérieure ou égale à 6 007,50 €	225,60 €	212,30 €

Salaire de base	3 200 €
Avantage en nature	À calculer
Retenues salariales	23%
Retenues patronales	48%
Pièces	5 chambres, 1 salon

Calculez le montant de l'avantage en nature et présentez le bulletin de paie

Application 3 le véhicule de fonction, Énoncé

Les données du cas :

Prix d'achat du véhicule	26 000 € TTC
Date d'acquisition	Plus de 5 ans
Prise en charge du carburant	En totalité par l'entreprise
Kilométrage annuel total	45 000 km
Kilométrage professionnel justifié	30 000 km
Carburant payé par l'entreprise	3 450,60 €